



-3838-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 7 juillet 2020 à 19 h les conseillers suivants sont présents par vidéoconférence et la séance est diffusé sur le Facebook live de la Ville, et ce, afin de respecter la distanciation sociale :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.
M. Richard Duguay, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 juin 2020
 - 3.2 Séance extraordinaire du 16 juin 2020
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
 - 4.2 Coupe de bois illégale
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Rapport de la mairesse
- 6. Développement culturel et communautaire**
 - 6.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard
 - 6.2 Emplois étudiants - embauche
- 7. Urbanisme et mise en valeur du milieu**
 - 7.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens



- 7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction
- 8. Sécurité publique**
 - 8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
 - 8.2 Embauche de pompier
- 9. Travaux publics**
 - 9.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
 - 9.2 Mise à jour du plan d'intervention
- 10. Tourisme**
 - 10.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
 - 10.2 Camping Québec – Nomination d'un représentant
- 11. Hygiène du milieu**
 - 11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné
- 12. Loisirs et sports**
 - 12.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine
 - 12.2 Relance des activités de soccer
- 13. Administration**
 - 13.1 Approbation et paiement des comptes
 - 13.2 Rapport du directeur général sur les contrats accordés
 - 13.3 Abolition du poste de réceptionniste et création d'un poste d'adjointe administrative
 - 13.4 Aide financière
- 14. Actes législatifs**
 - 14.1 Vente de terrain – lot 3 498 374
 - 14.2 Vente de terrain – lot 4 498 716
 - 14.3 Villa Forestville phase III – Cession de terrain
- 15. Affaires nouvelles**
 - 15.1 Réfection des sentiers – Mandat à Paysagiste Foster
- 16. Période de questions des citoyens**
- 17. Clôture et levée de la séance**

Adoption des derniers procès-verbaux

R-200707-136

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 juin 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé



par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-200707-137

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 16 juin 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Emplois étudiants - Embauche

R-200707-138

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche des étudiants suivants, et ce, dès le 22 juin 2020 :

Secteur	Nom	Salaire horaire
Bureau d'accueil touristique	Desbiens, Sandy	13,10 \$
	Bouchard, Coralie	13,10 \$

Rapport des permis de rénovation et de construction

R-200707-139

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par M. Daniel Charette, technicien en urbanisme.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION					
Descriptions		Janvier à avril 2020		Janvier à avril 2019	
		Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
NOUVELLES CONSTRUCTIONS	Maison mobiles			1	13 000 \$
	Résidences simples			1	30 500 \$
	Résidences multiples				
	Chalets / autres			1	25 000 \$
	Commerces				
	Industries				
	Autres (institution & gouvernement)				
	Sous-total	0		3	68 500 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS	Résidences simples + maisons mobiles	76	733 000 \$	65	633 410 \$
	Résidences multiples	1	45 000 \$	5	89 000 \$
	Chalets	2	6 800 \$		
	Commerces	3	125 000 \$	1	100 000 \$
	Industries				
	Autres (institution & gouvernement)	3	882 889 \$	5	5 337 210 \$
	Démolitions	4	-13 300 \$	4	-193 700 \$
	Annulé				
	Sous-total	89	1 779 389 \$	80	5 965 920 \$
	Total	89	1 779 389 \$	83	6 034 420 \$

Embauche de pompier

R-200707-140

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'embauche de Mme Kelly Tremblay Morneau, pompière à la caserne de Les Escoumins.



Mise à jour du plan d'intervention

R-2000707-141

CONSIDÉRANT les normes et exigences relatives aux conduites d'égouts, dont le guide du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, et la nécessité d'une mise à jour du plan d'intervention pour les conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de contracter de gré à gré, et ce, conformément au seuil décrété par la *Loi*;

CONSIDÉRANT que quelques entreprises ont tout de même été sollicitées;

CONSIDÉRANT la soumission # 2058969 pour la mise à jour du plan d'intervention de l'entreprise WSP Canada inc au montant de 27 750 \$, plus taxes applicables, qui est à la fois la plus basse soumission et conforme;

CONSIDÉRANT que la soumission # 2058969 comporte un volet de relevés, dont l'exécution a été confiée à une autre entreprise et qu'il y a lieu de retirer ce volet, ce qui porte la soumission ajustée à 23 250 \$, plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT que tous ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la TECQ;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission # 2058969 ajustée, de l'entreprise WSP Canada inc, pour la mise à jour du plan d'intervention, au montant de 23 250 \$, plus les taxes applicables et d'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou M. Richard Duguay, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents afférents.

Camping Québec – Nomination d'un représentant

R-200707-142

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de nommer une nouvelle représentante en ce qui a trait aux transactions et demandes reliées à Camping Québec;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de désigner Mme Gina Foster, directrice des loisirs afin de demander et de signer pour et au nom de la Ville de Forestville, la demande d'attestation de classification requise par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique pour le Camping de la Baie-Verte.

Relance des activités de soccer

R-200707-143

CONSIDÉRANT la pandémie en cours et les consignes et restrictions sanitaires afférentes;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Forestville qu'il se tienne des activités sportives à Forestville durant l'été 2020, au plus grand bénéfice de la population et le tout dans le respect des règles les plus strictes;

CONSIDÉRANT la volonté du Club de soccer de Forestville de relancer ses activités, et ce, dès le 3 août 2020;

CONSIDÉRANT que, pour ce faire, le plan de relance du Club de soccer de Forestville devra être accepté par Soccer Québec mais que la Ville doit tout de même donner son autorisation auparavant;



Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter que le Club de soccer de Forestville présente un plan de relance à Soccer Québec et demander au Club de s'engager à respecter toutes et chacune des mesures identifiées à son plan ainsi que toutes les nouvelles consignes sanitaires applicables, dont celles de Soccer Québec.

Approbation et paiement des comptes

R-200707-144

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et que tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que le greffier ait fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'il atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est résolu d'approuver les listes de comptes payés par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Comptes payés par chèques	197 263.52 \$
Comptes à payer	109 648.61 \$
Total	<u>306 912.13 \$</u>

Rapport du directeur général sur les contrats accordés

R-200707-145

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a adopté le règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que selon l'article 33 de ce règlement le directeur général a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue par ce règlement au nom de la Ville;

CONSIDÉRANT que selon l'article 36 le directeur général doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés par M. Richard Duguay, directeur général.

Contrats accordés au 7 juillet 2020				
	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	18-06-2020	Groupe Cadoret, arpenteur	Relevés photogrammétriques dossier 1 ^{re} Avenue	3 875.00 \$
B.	18-06-2020	Camil Moto Sports	Remorque	13 130.00 \$
C.	29-06-2020	Gennen inc.	Manuel d'exploitation camping	1 400.00 \$
D.	30-06-2020	EMS ingénierie	Relevés réseau égouts	12 000.00 \$
E.	30-06-2020	France Thibault, ingénieure	Accompagnement divers dossiers	10 000.00 \$



**Abolition du poste de réceptionniste et création d'un poste d'adjointe administrative
R-200707-146**

CONSIDÉRANT les réalités et exigences du poste de réceptionniste qui ont grandement changé depuis sa création, notamment en ce qui a trait à l'utilisation optimale des technologies d'administration et de gestion et à la polyvalence des tâches;

CONSIDÉRANT que, dans sa forme actuelle, le poste de réceptionniste ne répond plus aux besoins de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'un poste d'adjointe administrative répond davantage aux besoins actuels et futurs de la Ville;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Ville de Forestville abolisse le poste de réceptionniste en date du 29 août 2020 et crée un poste d'adjointe administrative, et ce, dès le 24 août 2020.

Aide financière

R-200707-147

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant :

	Organisme	Activité	Montant
A.	Club de golf Le Méandre	Activités pour jeunes et aînés	1 500 \$

Vente de terrain – Lot 3 498 374

R-200707-148

CONSIDÉRANT que le lot 3 498 374 appartient à la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat reçue par M. Paul Gosselin, pour une partie lot 3 498 374, d'une superficie approximative de 1 118,7 m²;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, à M. Paul Gosselin un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 3 498 374 aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie de 1 118,7 m² au prix de 5,38 \$ du m² pour un montant total de 6 018.16 \$ plus taxes applicables. Un chèque au montant de 1 000.00 \$ a été déposé lors de la signature de l'offre d'achat et sera imputé sur le montant total lors de la signature de l'acte notarié.

Il est également résolu :

- Que les frais de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage seront supportés par l'acquéreur.
- Que les dimensions du terrain et le montant de la vente pourront être corrigés lors de la signature de l'acte de vente, selon les données de l'arpenteur.
- Que la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou la greffière adjointe à signer tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction.
- Pour que l'offre d'achat demeure valide l'acte notarié devra être signé dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, sinon cette offre sera annulée.



-3844-

Vente de terrain – Lot 4 498 716

R-200707-149

CONSIDÉRANT que le lot 3 498 374 appartient à la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat reçue faite par M. Dean Arsenault et Mme Hélène Lessard, pour une partie du lot 4 498 716 d'une superficie approximative de 599,74 m²;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, à M. Dean Arsenault et Mme Hélène Lessard un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 498 716 aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie de 599,74 m² au prix de 5,38 \$ du m² pour un montant total de 3 226,60 \$ plus les taxes applicables. Un chèque au montant de 322,66 \$ a été déposé lors de la signature de l'offre d'achat et sera imputé sur le montant total lors de la signature de l'acte notarié.

Il est également résolu :

- Que les frais de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage sont supportés par l'acquéreur.
- Que les dimensions du terrain et le montant de la vente pourront être corrigés lors de la signature de l'acte de vente, selon les données de l'arpenteur.
- Que la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou la greffière adjointe à signer tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction.
- Pour que l'offre d'achat demeure valide l'acte notarié devra être signé dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, sinon cette offre sera annulée.

Villa Forestville phase III – Cession de terrain

R-200707-150

CONSIDÉRANT que Mme Micheline Anctil, mairesse et Mme Dolorès Simard, conseillère siègent sur le conseil d'administration de Villa Forestville, elles se retirent de prendre position et c'est le conseiller M. Mario Desbiens qui fait la lecture de la résolution;

CONSIDÉRANT que Villa Forestville est un organisme sans but lucratif dont la mission principale consiste à offrir du logement sécuritaire aux personnes à revenu faible et modeste;

CONSIDÉRANT que la corporation est à développer un projet pour une clientèle autonome qui consiste en la construction neuve d'un édifice à logement, soit la phase III;

CONSIDÉRANT que la corporation compte déposer son projet à la Société d'Habitation du Québec dans le cadre du programme d'AccèsLogis Québec;

CONSIDÉRANT que la réalisation d'un tel projet aurait un impact certain sur la pénurie locale de logement;

CONSIDÉRANT que l'âge moyen de la population de Forestville est parmi le plus élevé au Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville dispose de terrains (lots 5 172 448 à 5 172 454) dont la superficie totale correspond aux normes en ce qui a trait au nombre de logements visé;



CONSIDÉRANT qu'une cession de terrains soit monnayable en regard des paramètres du programme AccèsLogis, correspondant à l'apport du milieu;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- Que le conseil municipal de la Ville de Forestville appuie le projet de construction d'un nouvel édifice à logement pour personnes âgées autonomes de la corporation *Villa Forestville*;
- Que dans l'éventualité où le projet de construction obtienne le financement requis, la Ville cède, à titre gratuit, en tant que contribution financière au projet, les terrains portant les numéros de lot suivants :

- 1) 5 172 448
- 2) 5 172 449
- 3) 5 172 450
- 4) 5 172 451
- 5) 5 172 452
- 6) 5 172 453
- 7) 5 172 454

- Il est également résolu d'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou M. Richard Duguay, directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction.

Réfection des sentiers – Mandat à Paysagiste Foster R-2000707-151

CONSIDÉRANT le projet de réfection des sentiers de la Baie-Verte, pour lequel la Ville a obtenu un financement dans le cadre du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air*;

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle #2018-281 permet de contracter de gré à gré, et ce, conformément au seuil décrété par la *Loi*;

CONSIDÉRANT les soumissions # 687199, # 687200 et # 898301, de l'entreprise Paysagiste Foster, pour la réalisation des travaux, totalisant un montant de 27 773.66 \$, plus taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les soumissions de l'entreprise Paysagiste Foster, pour la réalisation des travaux de réfection des sentiers, au montant de 27 773.66 \$, plus taxes applicables et d'autoriser M. Richard Duguay, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents afférents.

Période de questions des citoyens

La mairesse répond aux questions de Mme Shirley Kennedy, journaliste. Elle demande aux citoyens ayant des questions de lui faire parvenir par courriel.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 19 h 55, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.



-3846-

Mairesse

Greffier

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.